

Mémoire de Licence LEA 2026-2027

Nature du mémoire

Le mémoire de licence est le résultat d'un **travail de recherche** mené par l'étudiant·e sous la supervision d'un tuteur ou tutrice et avec l'appui d'un cours de méthodologie dédié en L3 (**CM de Méthodologie du mémoire**, d'une durée de 6h au S5 et 6h au S6). Il doit démontrer votre capacité à mener **une recherche originale et autonome** sur un sujet et une problématique en lien avec les enseignements de la licence LEA, analyser des données et des sources scientifiques et présenter des conclusions claires et cohérentes.

Le **stage ou équivalent** peut servir de terrain d'étude s'il est réalisé suffisamment tôt en amont des premiers travaux demandés au S5. Celui-ci reste obligatoire et sera validé indépendamment du mémoire.

Les étudiant·es ERASMUS sortant·es qui réalisent leur mobilité pendant toute l'année universitaire ne devront pas remettre de mémoire, celles et ceux qui ne partiront qu'au S5 ou au S6 devront cependant remettre un travail adapté.

Contenu du mémoire

Le mémoire doit compter environ **5 000 mots** (12-15 pages ou 20 000 signes) d'analyse et doit constituer **un travail original** qui cite scrupuleusement toute source utilisée. Sont exclus de ce total les pages liminaires, la bibliographie et les annexes.

Le mémoire de licence **n'est pas un simple rapport de stage ni une dissertation scolaire**. Il convient d'y intégrer une analyse, **dans une démarche scientifique** qui démontre un effort sérieux pour **rechercher, lire et analyser des travaux scientifiques pertinents et actualisés**.

La vocation du mémoire n'est donc pas de simplement décrire ou raconter une expérience professionnelle ou de reformuler et synthétiser des informations disponibles ailleurs, mais bien de **répondre à une problématique originale précise** en rapport avec le parcours d'études, et/ou un projet de poursuite d'études ou professionnel bien défini, en lien avec la formation LEA, de manière concise et analytique et à partir d'une recherche bibliographique appropriée.

Le mémoire s'articulera autour d'une problématique (question de recherche) clairement définie en introduction, à laquelle votre mémoire doit apporter une réponse, en s'appuyant sur vos observations, vos analyses et vos recherches. **La problématique définitive doit être formalisée au cours du S5, dans le cadre du cours de Méthodologie du mémoire** (présence indispensable), en vue de l'attribution du tuteur ou de la tutrice qui supervisera votre travail.

Le mémoire peut être rédigé en français ou dans l'une des deux langues étrangères principales étudiées dans la licence LEA, à condition de le signaler au préalable.

Différentes approches sont possibles selon le sujet et la problématique choisis. Dans tous les cas, le mémoire doit inclure impérativement :

- une page de couverture, avec toutes les mentions nécessaires à l'identification du travail,
- un sommaire paginé,
- une introduction,
- une conclusion,
- une bibliographie,
- éventuellement des annexes légendées.

Ces points seront développés et travaillés dans le cadre du cours de méthodologie des semestres 5 et 6.

Sources et références bibliographiques

Pour la rédaction de votre mémoire, vous devez vous appuyer sur **des sources scientifiques** (articles ou ouvrages) pertinentes et actualisées. Vous pouvez également utiliser toutes sortes d'autres documents, comme des statistiques, des graphiques, des entrevues, des sondages, des documents de travail, etc. (sources primaires).

Il convient de **respecter scrupuleusement les règles bibliographiques élémentaires** qui s'appliquent à tout travail de recherche :

- la source de tout élément emprunté à un autre auteur et tiré d'un autre ouvrage (livre, article, site internet) doit impérativement être indiquée au moment de son utilisation dans le mémoire. Le respect de ce principe fondamental permet d'éviter tout soupçon de plagiat, qui sera détecté par le logiciel *Compilatio*.
- les références bibliographiques fournies dans le corps du texte doivent correspondre à la bibliographie figurant en fin de travail, ce qui permettra d'identifier et de localiser toutes les sources citées. Sauf exception motivée, la bibliographie doit être classée par ordre alphabétique de nom d'auteur (personne physique ou organisme) ou, à défaut, par titre.

Le format de présentation des références bibliographiques est **la norme (style) APA** et **le mode de référence dit « auteur-date »** dans le corps du texte. Il est vivement recommandé d'utiliser un outil de référencement bibliographique tel que Zotero (<https://www.zotero.org/>). Dans tous les cas, il vous revient de bien vérifier la présentation de votre bibliographie avant de soumettre votre travail.

Ces différents points seront également développés et travaillés dans le cadre du cours de méthodologie des semestres 5 et 6.

Encadrement du mémoire

Un tuteur ou une tutrice vous encadrera pendant la préparation et la rédaction de votre mémoire. L'affectation des tuteurs / tutrices se fera dans le cadre du cours de méthodologie du S5, une fois que vous aurez déterminé définitivement votre sujet et votre problématique. Vous pourrez alors prendre contact avec l'enseignant.e qui supervisera vos travaux.

Remise des travaux et évaluation

S5

Pour le 16/12, vous remettrez dans le devoir créé à cet effet sur Teams (équipe L3 LEA Mémoire de Licence et méthodologie 2026-2027, code pour rejoindre l'équipe **th2q4z8**) un document de 3 pages maximum qui contiendra :

- Le sujet et la problématique du mémoire, la méthodologie que vous envisager d'utiliser pour traiter la problématique.
- Un état de l'art rédigé qui comprendra 10 sources citées dans la bibliographie, dont, dans la mesure du possible :
 - 1 source primaire
 - 3 sources permettant de situer le sujet dans un champ d'études.
 - 3 sources portant sur le sujet ou des sujets voisins
 - 3 sources qui emploient des méthodes d'analyse qui pourraient être déployées dans le mémoire.

Vous montrerez en quoi ces sources vont vous être utiles pour traiter la problématique retenue.

Critères d'évaluation :

- Pertinence de la problématique, précision et clarté de son énoncé.
- Cohérence et précision de la méthodologie envisagée.
- Pertinence, actualité et variété des sources citées dans l'état de l'art, fiabilité et caractère scientifique.
- Cohérence de l'état de l'art (organisation logique des sources, capacité à faire ressortir les débats existants, dialoguer les approches, confronter les points de vue...).
- Présentation des références bibliographiques, respect de la norme APA.
- Qualité de la rédaction. Présentation du document.

S6

Au cours du S6 : Une rencontre avec votre tuteur ou tutrice sera organisée (par groupe), dans le but de présenter oralement et de façon synthétique l'avancement de votre travail, les sources et les outils employés pour mener à bien votre travail de recherche et de rédaction, en expliquant la façon dont vous les avez utilisés ou allez les utiliser (20 % de la note du S6).

Pour le 3 mai 2026, vous remettrez votre **mémoire** dans le devoir créé à cet effet sur Teams (80% de la note du S6).

L'évaluation du mémoire se fondera sur :

- la pertinence de la problématique, la précision et la clarté de son énoncé, la cohérence de l'analyse et des conclusions qui en résultent.
- la structure et l'argumentation du mémoire, qui doit suivre un cheminement logique et répondre à la problématique posée, tout en faisant apparaître une distance critique par rapport aux questions et aux sources abordées.
- la capacité de situer la problématique dans le champ scientifique étudié, avec l'utilisation judicieuse des sources (sources primaires à fournir en annexes ; sources secondaires à citer selon la norme bibliographique APA), la justification systématique par des sources, les

citations, la pertinence et l'actualité de la bibliographie, la fiabilité et le caractère scientifique des sources citées, le respect de la norme de présentation APA.

- la qualité de la rédaction (personnelle) : style, registre, correction de la langue. Pour les mémoires rédigés en français, une attention toute particulière sera portée à la qualité de la langue et les fautes de grammaire, orthographe, etc., seront pénalisées. Pour les mémoires rédigés en langue étrangère, la qualité de la langue sera évaluée de façon globale et moins sévèrement que dans le cas d'un rapport rédigé en français. La présentation et l'organisation du document.

Les réponses aux questions d'ordre méthodologique **seront apportées dans le cours de méthodologie des S5 et S6.**

Il est rappelé que le mémoire rendu doit constituer un travail original de la main de l'étudiant-e et que tout cas de plagiat – y compris l'utilisation de sources extérieures sans attribution ou le recours sans attribution à des outils d'IA générative tels que ChatGPT – sera sévèrement sanctionné et entraîneront la saisine du Conseil de discipline de l'Université. Ces questions seront également abordées dans les cours de méthodologie.

En remettant son mémoire, l'étudiant-es certifie que ce travail universitaire est **original et personnel** et que **les sources utilisées pour le rédiger sont mentionnées clairement et exhaustivement.**